

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

**Procès-verbal** de la session spéciale du conseil municipal, tenue le 28 août 2017 à 1930 à la salle du conseil située au 309, 4<sup>e</sup> Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

**Sont présents :** Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Michel Bernard, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Raynald Avoine formant quorum sous la présidence de monsieur Émile Tanguay, maire.

**Est également présente:** Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**

Monsieur Émile Tanguay constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

**2. LECTURE EST APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2017-08-23: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu. À l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.-Ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
- 3.-Autorisation de demandes de soumissions pour l'aménagement du Parc du 150<sup>ème</sup>
4. Autorisation pour déposer un projet au Fond de développement 100M\$ de Desjardins
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**2017-08-24 : AUTORISATION DE DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC DU 150<sup>ÈME</sup>**

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de demander des soumissions conditionnelles à la confirmation de l'aide financière et du financement pour le projet du Parc du 150<sup>ème</sup>, volet -Parc- tout en considérant la période de réalisation des travaux requis des travaux d'aménagement de ce parc. À l'unanimité.

**2017-08-25: AUTORISATION POUR DÉPOSER UN PROJET AU FOND DE DÉVELOPPEMENT 100M\$ DE DESJARDINS**

Il est proposé par monsieur Raynald Avoine, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de déposer une demande de 90 000\$ au Fond de 100M\$ de Desjardins pour compléter le financement de Parc du 150<sup>ème</sup> et d'autoriser monsieur Émile Tanguay, maire, ou madame Claudette Aubé, directrice générale à signer les documents requis pour compléter ce dossier. À l'unanimité

**5 : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2017-08-26 : LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Michel Bernard et résolu de lever la séance, il est 19h50. À l'unanimité.

---

Je, Émile Tanguay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 5 septembre 2017.